

PROGRAMME AIPR CONCEPTEUR / ENCADRANT

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations.
- réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

PUBLIC VISÉ

- **Concepteurs** : personnels du responsable de projet chargés notamment d'effectuer les DT, d'analyser leurs réponses, de procéder ou faire procéder à des investigations complémentaires sur les réseaux situés au droit des travaux, d'annexer au dossier de consultation des entreprises puis au marché de travaux les informations utiles sur les réseaux, de procéder ou faire procéder au marquage piquetage des réseaux enterrés et d'assurer le suivi ou le contrôle de l'exécution des travaux.
- **Encadrants** : personnels d'encadrement, conducteur de travaux, chef d'équipe, ...

PROGRAMME

Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers

- Formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet
- Analyse des réponses
- Réalisation des investigations complémentaires et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge ...
- Clauses dans les marchés et DCE
- Marquage - Piquetage
- Compétences des personnels

Procédures exécutants avant les chantiers

- Formulaire de DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du guide technique
- Lecture des indices et affleurant
- Travaux sans tranchée

Au cours du chantier

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantier

Passage du QCM AIPR « concepteurs »

VALIDATION

- Attestation de présence
- Attestation de compétence AIPR (sous condition de réussite du QCM)

DURÉE

- 1 jour soit 7 heures